

## **Procès-Verbal de la séance extraordinaire du Conseil général du 16 février 2022 à 20h00 à la grande salle de l'Hôtel-de-Ville**

Présentation de la nouvelle offre touristique et culturelle autour du patrimoine du froid par la maison THEMATIS, M. Michel Etter, Consultant Senior, M. Pascal Jaton, Directeur.

### **Ordre du jour :**

M. Th. Vermot, président du conseil général, souhaite la bienvenue à la séance et présente l'ordre du jour, le point 2 ne sera pas traité ce soir.

#### **1. Appel et approbation du procès-verbal du 08 décembre 2021**

M. L. Bonnet fait l'appel :

	Présents	Excusé
Conseil communal	4	
Conseil général	12	L. Favre
Public	-	
Presse	1	
Administration	1	
Commission du tourisme	1	

Le procès-verbal du 08 décembre 2021 est passé en revue et accepté à l'unanimité.

La séance est suspendue pour la présentation Thématis.

#### **2. Demande de crédit d'étude de CHF 140'000.- Pour une nouvelle offre Touristique et culturelle autour du patrimoine du froid.**

Point reporté.

#### **3. Demande de crédit de CHF 43'000.- pour la rénovation intérieure du collège, peinture et fond au 2<sup>ème</sup> étage**

M. L. Dubois, la 2<sup>ème</sup> offre pour les travaux de peinture était inférieure de fr. 10'000.-, sols en PVC sans traitement, économie sur les produits. Offre reçue de Solheimo pour les fonds et Pinto et Cataneo pour les peintures.

M. L. Bonnet nous lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

#### **4. Informations des commissions**

Commission d'urbanisme – M. Heiniger

Arrêt de bus LHand, réunion au début février. Analyse, 4 bus en même temps, 2 viennent du garage et 2 de courses différentes. Elaboration de différents scénarios, dans le pré devant le collège ou vers le futur bâtiment de l'Asile agricole avec création d'une route vers le collège. Ou 2 arrêts Lhand vers la poste et 2 vers la fromagerie sur le terrain de M. Rodeschini avec une servitude.

Prochaine rencontre le 17 février avec le bureau d'étude et les différents services de l'Etat et Carpostal. Le but étant de trouver la solution la plus pratique et la moins onéreuse.

Commission du tourisme  
Point de vue du conseil général

Il n'était pas opportun de venir avec une demande de crédit actuellement, il n'y avait pas assez de présentation autant à la commission du tourisme qu'au conseil général. Il faut vulgariser au mieux ce dossier, oui il y a une subvention de CHF 70'000.-, mais il faut une étude complète pour permettre à chacun de se faire une idée.

Les commissions doivent être informées en amont et en soutien du conseil communal, avant de démarrer des démarches si importantes. Belle présentation, réalisation partielle possible, mais point par point. Prendre une thématique spécifique, chemin didactique ou autres.

La façon dont le dossier a été présenté n'est pas la meilleure et les informations sont parvenues par la presse, ce qui ne passe pas bien. Il faut comprendre les tenants et les aboutissants. Visualisation des coûts et bénéfices à présenter.

Vision partagée sur le court et moyen terme de l'attrait touristique de la vallée. Les chiffres des honoraires sont énormes, ce n'est pas pour rassurer la population et si nous voulons que les autres communes soient avec nous, il faut communiquer.

La façon dont cela a été présenté, demande de crédit d'étude de CHF 140'000.-, il faut que cela débouche sur quelque chose de concret. Travail avec l'association de la vallée et avec le nouveau plan directeur régional touristique. Une partie à charge de la commune, il y a une ambiguïté avec la commission du tourisme et il faut que l'avant-projet puisse se faire pour arriver à ces questionnements, recherches de fonds par qui et comment ? Et futures demandes de crédits à venir. Il n'était pas possible pour le conseil général de voter ce crédit ce soir au vu des points relevés ci-dessus. Selon les discussions avec les citoyens, le village n'est pas beau il faut améliorer son image pour l'attractivité touristique.

Mme M. Jeanneret, le but final serait que ce projet ne coûte quasi rien pour l'étude et les crédits. Fr. 70'000.- maximum, la NPR nous suivra dans nos démarches et créations.

Le conseil général était obligé de ne pas voter ce point ce soir, c'est l'intelligence de tous, il faut donner les informations aux membres des commissions et au conseil général, voire à la population lorsqu'on aura du concret.

Au niveau global, on veut faire venir le tourisme et avoir une vision de l'ensemble afin de pas se limiter dans certains domaines, création des arrêts de bus, etc.

Carpostal est ouvert à la discussion pour cadencer les arrivées et départs de bus.

Le but est de canaliser le tourisme avec un chemin, sans que les gens se promènent n'importe où. Visites à organiser pour les occuper sur la région.

La création d'un beau site et accueillant pourrait amener de nombreux touristes, tout en assurant la sécurité de toutes et tous.

Avec les autres communes comment cela se passera ? Comment seront-elles intégrées ?

Une convention a été signée lors de la rénovation de l'Hôtel-de-Ville, uniquement pour la Brévine et l'on s'est rendu compte que la place n'est pas disponible pour le thème du froid, la convention sera modifiée pour l'intégration des autres villages, qui pourraient ainsi développer leurs projets, la NPR donnera aux différentes communes. L'étude débutée ne concerne que La Brévine avec les Taillères, si étude plus large, les autres communes paieraient leur part.

Pour la loge, elle sera intégrée à un projet de tourisme, voir s'il faut mettre ce point en dehors du contexte de l'étude du tourisme, mais il n'y aurait pas de subvention cantonale.

Agenda, séance d'une commission du tourisme, date à fixer  
 Séance du conseil général, mercredi 23 mars pour le crédit d'étude

## 5. Informations du conseil communal

M. V. Robert passe la parole à M. P.E. Rosselet, pour les problèmes de captage sur la vallée et les futures zones de protection de l'OFEV.

Les agriculteurs sont opposés aux nouvelles zones de protection, 300 hectares qui ne seraient plus possible de fertiliser, dont les terres de Pro Natura, qui a acheté deux domaines ces dernières années.

Il faut voir d'où viennent les problèmes de pollution, contact avec l'OFAG et les différents services. Le SEVAB a pris les devants pour informer les agriculteurs, la gestion avec Viteos est différente que précédemment. Des analyses ont déjà été demandées à des spécialistes et il faut obtenir des résultats bien précis et trouver des solutions. Ce sera des terres qui seront sans revenu. M. V. Robert précise que les communes prendront position ensemble pour défendre les revenus agricoles et le développement de l'habitation.

Hôtel-de-Ville, prolongement ascenseur, devis en cours, séance agendée.

Indemnités des commissions, difficile à gérer en bons, elles seront remises en argent.

Halle diminution de 2 degrés sur tout le bâtiment sur l'année et nouveau système de gestion à distance lorsqu'il y aura des manifestations, les travaux effectués n'étaient pas faits pour réduire les coûts.

Parking des Taillères, mise en place objectif, délai fixé au 15 avril 2022 pour la pose du matériel.

M. Ch. Heiniger demande d'être prudent avec les questions posées par la presse.

La prochaine séance sera organisée à la salle du Crêt de Cervelet, car aujourd'hui les mesures COVID étaient encore en vigueur.

## 6. Divers

### Chemins et circulation village

Le chemin des Bathélémys sera fait cette année, demande de plans et offres en cours. Il est également important de refaire le village, avoir une vision de l'ensemble, une présentation du projet d'aménagement et circulation sera prévue. Le bovi-stop de Brazel sera refait cette année.

M. Chr. Montandon précise qu'au Cerneux-Péquignot, il n'y a pas eu d'étude et la réalisation a été faite pour améliorer la circulation.

La séance est levée à 21h55.

Le rapporteur :  
M. Brandt

Le président :

Th. Vermot

Le secrétaire :

L. Bonnet